



### *Communiqué de presse*

## **La Communauté urbaine de Lyon et l'AFD joignent leurs efforts en faveur de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)**

**Signature de la convention le 1er février à 11h15  
dans les locaux du Grand Lyon à Paris  
( 2 rue de Villersexel, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement)**

Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire de Lyon, Président de la Communauté urbaine de Lyon et Jean-Michel SEVERINO, Directeur général de l'Agence Française de Développement, signent le 1<sup>er</sup> février une **convention de partenariat** portant sur une assistance technique auprès de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso.

La ville de Ouagadougou, l'Agence Française de Développement et le Grand Lyon s'engagent à **réaliser un projet d'aménagement et de développement visant à désenclaver les quartiers périphériques défavorisés et à faciliter l'accès aux services de base des populations pauvres afin de contribuer à la réduction des inégalités.**

Le Grand Lyon, fort des relations de coopération décentralisée qui existent depuis 1994 avec la ville de Ouagadougou, fournira une mission d'assistance technique sous la forme d'un détachement pour une durée de trois ans d'un de ces fonctionnaires auprès des services municipaux de Ouagadougou.

**L'AFD financera à hauteur de 15 M€, des infrastructures urbaines qui permettront aux populations les plus démunies de ces quartiers de bénéficier de services publics de base tels qu'un réseau de voirie assainie, d'un accès à l'eau et d'équipements publics de proximité.**

## RAPPELS :

*L'Agence Française de Développement (AFD) est un établissement public au service d'une mission d'intérêt général : le financement du développement. L'Agence finance dans les cinq continents et dans les collectivités d'Outre-mer des projets économiques et sociaux portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques ou le secteur privé et associatif. En 2006, les engagements du Groupe (AFD et Proparco, sa filiale spécialisée dans le financement et la promotion du secteur privé) ont été de 3,1 milliards d'euros, dont 2,4 milliards dans les pays en développement.*

*Doté d'une grande expertise mobilisée pour le développement de son territoire, le Grand Lyon peut mettre une part de cette expertise au service des villes en développement et de leurs équipes municipales. Le Grand Lyon est engagé dans des coopérations décentralisées avec plusieurs villes dans le Monde et que ces coopérations font l'objet de conventions pluriannuelles (Ouagadougou, Bamako, Porto Novo, en particulier). La mise en place par le Grand Lyon du Fonds de solidarité et de développement durable pour l'accès à l'eau, en parité avec l'entreprise privée Veolia Eau, autorisé par la loi Oudin du 9 février 2005. Ceci pour permettre le financement d'ouvrages d'hydraulique humaine, dans des zones défavorisés, où l'accès à l'eau est précaire ou difficile, notamment pour les femmes, traditionnellement chargées de l'approvisionnement en eau de la famille (Madagascar, Burkina Faso, Maroc, ..).*

## Relations presse

### AFD

Guillaume de Saint-Phalle, [desaintphalleg@afd.fr](mailto:desaintphalleg@afd.fr) - Tél.: 01.53.44.36.64  
Anne-Sophie Morizot (Hopscotch), [asmorizot@hopscotch.fr](mailto:asmorizot@hopscotch.fr) – Tél. : 01.58.65.00.88

### GRAND LYON

Ariane Laffon, [alaffon@grandlyon.org](mailto:alaffon@grandlyon.org) – Tél. : 06.65.47.66.63